

CONSEIL MUNICIPAL DE NOVILLARD
Procès-verbal de la séance du 27 AVRIL 2023

Le vingt-sept avril deux mille vingt-trois à 20h00, le conseil municipal de Novillard s'est réuni en mairie sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11
Quorum : 06

PRESENTS : Pascale GABILLOUX- Sophie PRUSHANKIN – Laurent MOCHÉ – Frédéric FAVEZ – Joëlle CHEVALIER – Pascale BILLOD – Wilfried GROSJEAN – Claude GAUTHERAT

ABSENTS : /

ABSENTS EXCUSES : Agnès LAMBERT – Romuald BONHOMME – Michaël BRODA

PROCURATIONS : Agnès LAMBERT à Pascale GABILLOUX

SECRETAIRE DE SÉANCE : Joëlle CHEVALIER

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 13/04/2023
- 2- Mise à jour du tableau des emplois : suppression de poste
- 3- Installation d'un radar de feux Rue des Chenecées : demande de subvention au Grand Belfort
- 4- Extension du réseau électrique – lotissement « Sous le Village »
- 5- Demande de subvention au Grand Belfort pour travaux extension réseau électrique
- 6- Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 13/04/2023

Le procès-verbal de la séance du 13/04/2023 est soumis à l'approbation du conseil municipal :

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2 – Modification du tableau des emplois : suppression de poste

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique,

Mme le maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la délibération en date du 24/02/2023 modifiant le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'adjoint technique principal 2^e classe à temps non complet en raison de l'inscription de l'agent au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023,

Mme le Maire propose la modification du tableau des emplois suivante :

- Suppression du poste d'adjoint technique principal 2^e classe à temps non complet (17.5/35^{ème}) à compter du 1^{er} mars 2023

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

3 – Installation d'un radar de feux Rue des Chenecées : demande de subvention au Grand Belfort

Ajout d'un câble selon descriptif technique SPIE du 14 avril 2023 au prix de 1693,00 euros HT. Une subvention sera demandée au Grand Belfort.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

4 – Extension du réseau électrique Lotissement Sous le Village

Pascale Gabilloux explique que l'extension de réseau est indispensable pour la création du lotissement. Elle a signalé à Enedis que W. Grosjean ne fait pas partie du lotissement. Les travaux s'élèvent à 9624,03 euros HT.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

5 – Demande de subvention au Grand Belfort pour travaux extension réseau électrique

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

6 – Questions diverses

Pascale Gabilloux déclare que Damien Meslot a confirmé lors de sa venue à Novillard le 21 avril dernier que le Grand Belfort reprenait la soule de sortie du Syndicat de la piscine d'Etueffont au 1^{er} janvier 2024.

Il a confirmé qu'une distribution de réducteurs de pression aurait lieu dans la commune sur le parking de la Salle intercommunale.

Il a annoncé la possibilité de fournir par le Grand Belfort des récupérateurs d'eau.

Séance levée à 20H35

Procès-verbal approuvé ~~et/ou modifié~~ en date du 15/05/2023

Pascale GABILLOUX
Maire de Novillard



Joëlle CHEVALIER
Secrétaire de séance

